

Questions orales

M. MacEachen: . . . je peux lui dire qu'on a annoncé ou que le ministre du Revenu national avait du moins l'intention d'annoncer que ces détaxes seront prolongées d'une autre année.

* * *

LES PENSIONS**LA RÉINTRODUCTION ÉVENTUELLE DE L'ENQUÊTE SUR LES MOYENS D'EXISTENCE**

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Il est de plus en plus évident que le gouvernement, avec l'appui du Nouveau parti démocratique, a la ferme intention de réintroduire dans la politique sociale du Canada une enquête sur les moyens d'existence. Il faut se rappeler que l'enquête sur les moyens d'existence est un régime en vertu duquel certaines personnes comme les vieillards qui aimeraient bénéficier de certains avantages accordés par le gouvernement, tels que des pensions, des passe-autobus . . .

M. Chrétien: Règlement.

Des voix: La question.

M. Hawkes: . . . doivent en établir le besoin. Le ministre pourrait-il fournir à la Chambre—je suppose que ce pourrait être une mesure financière—une estimation du montant qu'il a l'intention d'économiser, au cours de la prochaine décennie, aux dépens des personnes âgées, grâce à l'usage accru de l'enquête sur les moyens d'existence?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je trouve étonnant que le député nous prête l'intention d'avoir recours à l'enquête sur les moyens d'existence pour priver les personnes âgées des prestations qu'elles touchent présentement. Si nous procédons à un examen du revenu à propos du supplément de revenu garanti, c'est pour des raisons diamétralement opposées. Dernièrement, nous avons augmenté ce supplément, et il est absolument faux de prétendre que nous avons l'intention de rétablir l'enquête sur les moyens d'existence que nous avons déjà réussi à exclure de nos programmes sociaux.

Des voix: Bravo!

M. Hawkes: Madame le Président, je suppose que nous avons tous des surprises de temps à autre. Je pensais que le cabinet avait révisé la loi constitutionnelle de 1980 avant de la présenter à la Chambre. Le ministre se souviendra peut-être des articles 15.(1) et (2) qui ne doivent pas permettre de distinctions injustes en fonction de l'âge, et il y a une exception dans le cas des groupes défavorisés. Si le ministre veut bien vérifier auprès de n'importe quel professeur de sciences sociales . . .

Des voix: Règlement!

M. Hawkes: Madame le Président, je dois situer la question dans un certain contexte.

Des voix: Oh, oh!

M. Hawkes: . . . il constatera je pense, que les jugements les plus logiques des tribunaux les obligeront à verser aux personnes âgées des prestations établies en fonction d'une enquête sur

les moyens d'existence. Le ministre pourrait-il s'engager à examiner la situation et à nous faire connaître la semaine prochaine la somme estimative qu'il prévoit économiser aux dépens des personnes âgées en imposant la clôture au débat à la Chambre de la loi constitutionnelle de 1980?

M. MacEachen: Madame le Président, je refuse de fournir une telle estimation, parce qu'elle n'existe pas et qu'elle n'a jamais été prévue.

* * *

LA TÉLÉVISION**LE DISCOURS PROCHAIN DU PREMIER MINISTRE EN SASKATCHEWAN—L'IMPUTATION DU COÛT**

M. Len Gustafson (Assiniboia): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Multiculturalisme, chargé aussi de l'information et de la publicité. Étant donné qu'on a, semble-t-il, acheté du temps d'antenne en Saskatchewan pour téléviser les discours du premier ministre mercredi, c'est-à-dire, le lendemain de la présentation du budget, le ministre peut-il dire à la Chambre qui paie pour cette publicité qui vise apparemment à influencer sur la situation politique extrêmement délicate qui existe en Saskatchewan? Qui paie pour cette publicité? Est-ce le public, le parti libéral ou le gouvernement?

L'hon. Jim Fleming (ministre d'État (Multiculturalisme)): Madame le Président, si vous me le permettez, je signalerai qu'en toute justice, parce que je respecte les règles de la Chambre et non pas parce que je me pense tellement important, je me contenterai à l'avenir de répondre aux questions qui me sont posées comme il se doit en ma capacité de ministre d'État chargé du Multiculturalisme.

Pour ce qui est de la question posée par le député, je signale que je ne suis pas au courant qu'on ait dépensé des fonds publics pour acheter une telle émission.

M. Gustafson: Madame le Président, apparemment, on a annoncé cette émission à la radio et à la télévision. Le ministre a-t-il engagé des promoteurs? Quelqu'un semble faire de la publicité pour cette émission. Qui paie pour cela?

M. Fleming: Cela me fait plaisir de voir que le député regarde la télévision et écoute la radio, mais je lui répète que je ne suis pas au courant qu'on ait dépensé des fonds publics pour cette émission et que je n'ai rien à voir avec l'achat de temps d'antenne à cette fin.

* * *

L'INDUSTRIE**LA SOCIÉTÉ DE HAVILLAND—LA POSSIBILITÉ DE FAIRE CONSTRUIRE LES NOUVELLES INSTALLATIONS DANS LA RÉGION DE HAMILTON-WENTWORTH**

M. Stanley Hudecki (Hamilton-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Peut-il dire à la Chambre si lui-même et le conseil d'administration de la société de Havilland ont réfléchi sérieusement à la possibilité que les nouvelles installations que la société projette de construire soient situées dans la région de Hamilton-Wentworth?